

ADDITIF PROTECTION RENFORCÉE DES MORTIERS DE FONDATION

ÉTANCHER, IMPERMÉABILISER, PROTÉGER VOS FONDATIONS



DÉFINITION ET PRÉSENTATION DU PRODUIT

ADDITIF PROTECTION RENFORCÉE DES MORTIERS DE FONDATION est un liquide noir, concentré, visqueux et soluble dans l'eau.

ADDITIF PROTECTION RENFORCÉE DES MORTIERS DE FONDATION est un produit d'étanchéité et d'imperméabilisation extérieure utilisé en mélange avec le ciment pour la protection des soubassements, des fondations et de tous les ouvrages enterrés



web

ADDITIF PROTECTION RENFORCÉE DES MORTIERS DE FONDATION :

- Donne aux enduits une excellente étanchéité de masse,
- Est compatible avec tous les matériaux traditionnels,
- Contribue à une bonne homogénéité des enduits en réduisant la capillarité,
- Apporte un séchage plus rapide de l'enduit, sans risque de faïençage,
- Augmente le pouvoir couvrant du mortier grâce à sa plasticité,
- Réduit le dosage en eau d'au moins 10 %,
- Résiste à l'action de tous les types d'eaux agressives,
- Augmente la résistance de l'enduit aux chocs thermiques,
- Donne un enduit de soubassement très adhérent et résistant aux chocs

DOMAINES D'APPLICATION

ADDITIF PROTECTION RENFORCÉE DES MORTIERS DE FONDATION permet des étanchéités de masse telles que :

- Fondations,
- Bétons enterrés,
- Ouvrages d'art, etc.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

<i>Composition :</i>	Mélange de résines synthétiques et naturelles
<i>Aspect :</i>	Pâteux (thixotrope)
<i>Couleur :</i>	Noire
<i>Consistance :</i>	Semi-liquide
<i>Extrait sec :</i>	40 ± 1 %
<i>Densité :</i>	0,90 +/- 0,05
<i>pH :</i>	9
<i>Temps de séchage :</i>	Début de prise entre 1 h et 1h30
<i>Températures limites d'application :</i>	+ 5°C à + 40°C
<i>Limite de température de service :</i>	- 40°C à + 90°C
<i>Solubilité et nettoyage des outils :</i>	Frais à l'eau / Sec à l'aide de solvant pétrolier
<i>Miscibilité :</i>	En toutes proportions avec ciments, agrégats, poudre de liège, etc.
<i>Fluage :</i>	Nul à 90°C
<i>Adhérence :</i>	Parfaite sur tout support propre
<i>Résistance :</i>	Insensible aux variations de température et aux agents atmosphériques

CONSEILS GÉNÉRAUX D'EMPLOI

1 - Préparation des supports

Les surfaces à traiter doivent être propres, dégraissées, dépoussiérées, adhérentes et sèches. Les surfaces à traiter devront être légèrement humidifiées avant l'application.

2 - Mise en oeuvre

Bien agiter ADDITIF PROTECTION RENFORCÉE DES MORTIERS DE FONDATION avant l'emploi. S'incorpore dans l'eau de gâchage.



web

3 - Application

Verser dans la bétonnière le sable et le ciment. Incorporer ADDITIF PROTECTION RENFORCÉE DES MORTIERS DE FONDATION mélangé à une première partie d'eau. Régler à votre main la viscosité en faisant l'appoint d'eau. Les enduits seront talochés, voire lissés.

4 - Consommation

2,5 litres par sac de 35 kg de ciment.

5 - Finition

Peinture, enduit, etc.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Bien agiter ADDITIF PROTECTION RENFORCÉE DES MORTIERS DE FONDATION avant l'emploi. Effectuer le remblai, au plus tôt, 48 heures après l'application. Exempt de tous produits toxiques et de solvant. Ininflammable avant et après application (M1 au feu). Exempt de fluage mécanique et thermique. Ne communique ni goût, ni odeur, ni couleur au produit mis à son contact après séchage complet.

TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : non soumis à la réglementation des transports.

Stockage et conservation : ne craint pas le stockage prolongé. Dans les emballages entamés, verser une légère couche d'eau sur le produit afin d'éviter le séchage par évaporation, puis refermer soigneusement.

Stocker à l'abri du gel.

CONDITIONNEMENTS

Tonnelet : 10 litres et 30 litres.

Fût : 220 litres.

Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les précédentes éditions. Edition du premier trimestre 2011.



web